

NOTRE ORGANISATION

Notre savoir faire

Organisme de formation agréé depuis 30 ans, l'ISTNF accompagne les professionnels et les acteurs de Santé Travail dans l'évolution de leurs métiers et de leurs pratiques dans un contexte de plus en plus complexe et judiciaire, tout en développant la pluridisciplinarité.

L'ISTNF développe la formation en partenariat avec les médecins, équipes et services de santé au travail, en étroite collaboration avec les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, en s'appuyant sur des Comités, Scientifique et Pédagogique, pour déterminer, valider, et mettre en application les décisions et les orientations réglementaires en matière de formation, afin de garantir des compétences et des prestations de qualité adaptées aux problématiques actuelles de santé et de sécurité au travail.

Notre équipe de formateurs

Nos intervenants sont des professionnels de terrain, recrutés pour leurs compétences et leurs expertises, garantissant un niveau d'enseignement de qualité, adapté aux problématiques actuelles de terrain et aux changements des pratiques induits.

Notre approche pédagogique

La coordination pédagogique de chaque formation est placée sous la responsabilité d'un expert afin d'assurer cohérence et qualité.

Notre objectif est de transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir être, adaptés aux besoins des services et aux demandes des équipes Santé Travail. Il s'agit à la fois, de poser ou de consolider les bases des connaissances, de perfectionner l'efficacité personnelle et de fournir des outils opérationnels sur le terrain.

Pour cela, nous utilisons une pédagogie basée sur une méthode participative et le partage d'expériences, alliant théorie et pratique. Il s'agit d'impliquer les stagiaires pour qu'ils puissent utiliser leurs connaissances et compétences, et les faire évoluer tout au long de la formation.

Notre charte déontologique

Les membres experts des Comités Scientifique et Pédagogique, ainsi que les formateurs s'interdisent tout jugement de valeur sur les personnes et les structures auxquelles elles appartiennent. Ils s'engagent à respecter les opinions, les convictions, les parcours, les comportements individuels... Mais également à ne permettre aucune mesure discriminatoire et aucun harcèlement moral ou sexuel durant ces formations.

Ils sont tenus au plus strict secret professionnel et limitent leurs interventions au contenu professionnel du stage



Nos conditions d'accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de conditions de prise en charge adaptées. Rapprochez-vous de notre équipe pour nous en informer